CFA EVE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

NIVEAU 4
DIPLOME D'ETAT
Code RNCP : 39643

version : janvier 2025

DIPLOME D'ETAT - MONITEUR EDUCATEUR

Type de contrat
Contrat d'apprentissage

Durée de la formation
24 mois
950 heures

Formation délivrée par
MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
Liberté Égalité Fraternité

Objectifs

Le Moniteur Éducateur (ME) est un professionnel du travail social qui participe à l'action éducative, l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap en lien avec une équipe pluridisciplinaire.

Les lieux d'interventions peuvent être :

- **Secteurs social et médico-social Institutions spécialisées** du secteur médico-social foyer d'accueil, instituts médicoéducatifs et médico-professionnels, centres d'hébergement, ESAT, etc.
- **Services ou dispositifs territoriaux aide sociale à l'enfance, action éducative en milieu ouvert, prévention**, etc.

Le Moniteur Éducateur (ME) :

• Accompagne, préserve et redonne de l'autonomie aux personnes en situation de handicap, de vulnérabilité et/ou de précarité.

• Soutien et assiste les personnes concernées dans les actes élémentaires de la vie quotidienne.

• Conduit des projets éducatifs auprès des personnes accompagnées (travaux manuels et créatifs, expression corporelle ou verbale, ateliers de mécanique ou d'informatique, sorties culturelles et sportives ...).

• Garanti la qualité de l'animation au sein des structures où vivent les personnes accompagnées.

Accès au diplôme

Aucun diplôme n'est exigé pour candidater, sous réserve de satisfaire **aux critères d'admission** : sur épreuve écrite et épreuve orale (entretien collectif ou individuel)

Inscription sous réserve de l'obtention d'un contrat d'apprentissage

Dépôt de candidature : à partir de février

Tous les candidats doivent se rendre sur le site de l'IRFASE pour déposer leur candidature : https://irfase.fr/

Rentrée : septembre 2025

Rythme d'alternance

1 à 2 semaines/ mois en cours et 3 à 2 semaines/mois chez l'employeur

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

Contacts

Responsable pédagogique : Caroline LACOSTE caroline.lacoste@irfase.com - Tél. : 06 46 14 10 00, Caroline SZENFELD – caroline.szenfeld@irfase.com - Tél. : 07 68 51 44 37

Contact administratif : Pole admission – pole.admissions@irfase.comTél. : 01 60 79 50 45/53 91

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : ASSELIE Kenny-Jones - kj.asselie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / En savoir +

Lieu(x) de formation

IRFASE
5 Terrasses de l'Agora
91034 EVRY-COURCOURONNES

Programme de la formation

BC 1 – Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

420 H

- Participer au projet personnalisé
- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social

Epreuve de certification : Présentation et soutenance orale d'une note de réflexion.

BC 2 – Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

380 H

- Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif spécialisé
- Mettre en œuvre des activités éducatives individuelles ou collectives adaptées à la personne ou au groupe et en cohérence avec le projet éducatif spécialisé
- Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé

Epreuve de certification : Soutenance orale concernant la formation pratique à partir d'un dossier de pratique professionnelle.

BC 3 – Travail en équipe pluri professionnelle

150 H

- Accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial
- Participer à la vie de l'institution
- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial

Epreuve de certification : Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles à partir d'une étude de situation relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels.

stage court

280 H

En 1ère année

Blocs de compétences

Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

- Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne
- Accueillir la personne, son entourage
- Créer les conditions favorables à l'expression et soutenir la parole
- Développer une écoute attentive pour créer du lien
- Observer les attitudes et comportements pour développer une compréhension de la personne
- Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Identifier les besoins et recueillir les attentes de la personne
- Repérer les ressources et les capacités de la personne
- Associer la personne et son entourage à l'élaboration du projet personnalisé
- Participer à la définition des objectifs et à la rédaction du projet personnalisé
- Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Associer la personne à la mise en œuvre du projet personnalisé
- Mobiliser les ressources et les capacités d'autodétermination de la personne
- Veiller à l'exercice des droits fondamentaux et des libertés de la personne
- Veiller au respect de la vie privée et de l'intimité de la personne
- Prendre en compte le rythme de vie de la personne et ses attentes
- Repérer les situations à risque ou les situations d'urgence pour la personne
- Favoriser les situations de bientraitance et agir dans les situations de maltraitance
- Gérer les situations à risque ou les situations d'urgence dans le respect des procédures établies
- Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Repérer et valoriser les évolutions de la personne
- Identifier les difficultés de mise en œuvre du projet personnalisé
- Réajuster les objectifs de l'accompagnement en fonction de l'évaluation
- Proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre
- Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne
- Assurer une fonction de repère et d'étayage
- Utiliser les actes de la vie quotidienne comme support des apprentissages
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre des méthodes et transmettre des techniques pour permettre à la personne de réaliser les actes de la vie quotidienne de manière autonome
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans l'accompagnement à la réalisation des actes de la vie quotidienne
- Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale
- Favoriser l'apprentissage des règles de vie sociale
- Permettre à la personne de situer les ressources de son environnement
- Proposer et organiser des actions favorisant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société
- Informer et orienter vers des services adaptés à la situation
- Accompagner la personne dans les différentes démarches
- Accompagner la personne dans l'utilisation des outils numériques
- Sensibiliser la personne sur les potentielles dérives de l'utilisation des outils numériques
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social
- Adapter sa communication à la personne et l'entourage
- Utiliser les outils de recueil de l'expression adaptés à la personne
- Utiliser les techniques de l'entretien
- Transmettre les informations adaptées relatives au projet personnalisé
- Respecter les règles de confidentialité dans la transmission des informations

Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

- Concourir à l'élaboration du diagnostic éducatif
- Recueillir les éléments permettant de comprendre la situation de la personne ou du groupe

- Prendre en compte les besoins et les aspirations de la personne ou du groupe
- Prendre en compte la place et le rôle de l'entourage
- Participer à la conception et à l'évaluation du projet éducatif
- Contribuer à la définition des objectifs et des étapes du projet éducatif
- Proposer une méthodologie adaptée aux enjeux et aux spécificités du projet
- Proposer des partenariats
- Co-construire des indicateurs de réussite des actions
- Réaliser des bilans intermédiaires, avec la personne et l'équipe
- Proposer des axes d'adaptation du projet éducatif
- Concevoir et animer des activités éducatives dans et hors l'établissement ou le service
- Proposer des activités éducatives en prenant en comptant les aspirations de la personne ou du groupe
- Définir les objectifs et les modalités de l'activité en fonction de l'autonomie de la personne ou du groupe
- Elaborer, gérer le budget alloué à l'activité et rendre compte de son utilisation
- Rechercher l'adhésion et la participation de la personne ou du groupe
- Mobiliser les ressources internes et externes à l'établissement ou au service
- Veiller à la sécurité de la personne ou du groupe dans la conduite de l'activité
- Respecter les protocoles et les consignes de sécurité
- Prévenir les dysfonctionnements dans le groupe
- Utiliser les techniques de gestion des conflits
- Contribuer à l'évaluation des activités éducatives
- Observer, analyser et rendre compte de situations éducatives
- Associer la personne ou le groupe à l'évaluation des activités éducatives
- Réajuster l'activité en fonction de cette évaluation
- Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé
- Formaliser et restituer les éléments d'observation et d'analyse
- Rédiger un projet d'activité éducative
- Présenter et rendre compte du projet d'activité éducative à différents interlocuteurs
- Créer des supports de communication adaptés aux personnes

S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

- Participer au travail d'équipe
- Se situer dans une équipe en repérant les limites de sa fonction et de ses responsabilités
- Repérer et mobiliser les ressources internes
- Participer aux réunions de coordination et de synthèse
- Organiser et ajuster ses activités en interaction l'équipe
- Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires
- Identifier les rôles et les missions des partenaires du territoire
- Mobiliser les ressources partenariales
- Etablir les collaborations nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Prendre part à des actions collectives partenariales
- Contribuer au projet de l'établissement ou de service
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service
- Participer à l'évaluation et à l'adaptation du projet d'établissement ou de service
- Concourir à l'organisation des activités de l'établissement ou du service
- Contribuer aux réunions institutionnelles et aux instances de participation
- Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement
- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences
- Contribuer à l'évaluation des pratiques professionnelles
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial
- Respecter le cadre juridique du partage d'informations
- Adapter sa communication orale et écrite aux interlocuteurs
- Elaborer et transmettre par oral et par écrit les informations strictement nécessaires à la coordination des activités et à la continuité de l'accompagnement
- Utiliser les outils de communication de l'établissement ou du service dont les outils numériques
- Formuler et argumenter des propositions
- Se présenter et représenter son établissement ou service

Public concerné

Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations…
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics…

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.

AGESUP A EVRY – CFA EVE
48, cours Blaise Pascal
91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 - cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr
UAI : 0912119J – SIRET : 402 924 849 00027